

**TENDER ADDENDUM**

**Title: Core Area Lands and Confederation  
Boulevard – Maintenance Management  
Services  
Tender No.: AL1670**

Date: November 2, 2016

---

ADDENDUM No.: 3

---

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

1. The bid closing date is extended to Thursday, November 10, 2016 at 3pm EST.
2. The financial form 7-A (4) in French only is revised as per the attachment. Please disregard previous French version and submit the revised French attachment with your financial proposal.

Allan Lapensée  
Senior Contract Officer  
Procurement Services  
Finance Division  
Corporate Services Branch

**ADDENDA À LA SOUMISSION**

**Titre : Terrains du cœur de la capitale et  
boulevard de la Confédération – Services de  
gestion de l'entretien  
Numéro de demande de soumission : AL1670**

Date : le 2 novembre 2016

---

ADDENDA n° : 3

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appels d'offres et des documents relatifs au contrat :

1. La clôture d'offre est prolongée a jeudi le 10 novembre 2016 à 15h00, HNE.
2. Le formulaire français 7-A (4) est révisé selon l'annexe ci-joint. Svp supprimer la version précédente et déposer cette version en annexe avec votre proposition d'honoraires.

Allan Lapensée  
Agent principal de contrats  
Services de l'approvisionnement  
Division des finances  
Direction des services généraux

**SECTION 7 – PROCESSUS DE PRÉSENTATION D’UNE PROPOSITION**

**ANNEXE 7-A (4)**  
PROPOSITION D’HONORAIRES

Modifier: Addenda no. 3

	Honoraires fixes tout compris (sans taxes)				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
<b>Services additionels pour les années 1 à 5 du contrat</b>					
Programmes d'entretien des arbres, selon 4.8.2	75,000.00 \$	75,000.00 \$	75,000.00 \$	75,000.00 \$	75,000.00 \$
Réparation ou remplacement des biens volés ou endommagés, selon 3.14	25,000.00 \$	25,000.00 \$	25,000.00 \$	25,000.00 \$	25,000.00 \$
Honoraire fixe pour les test électriques des équipements qui doivent être compléter à l'année 2 et 4 du contrat, tel que décrite au 4.4.2, 4-B et 4-C					
Honoraire fixe pour l'inspection annuelle (et les rapports qui en découlent) des puisards, tel que décrit dans les section 4.4.3.1					
	\$	\$	\$	\$	\$
	<b>Ligne 30</b>	<b>Ligne 31</b>	<b>Ligne 32</b>	<b>Ligne 33</b>	<b>Ligne 34</b>

*Transférer ces montant à l'annexe 7-A(3)*

NB: les prix cotés dans l'annexe 7-A (4) ne sont pas sujet aux provisions de la clause 2.16.

Soumissionnaire: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_